



Paris, le 2 septembre 2011

Julien Rémond
Représentant Syndical
60 rue Vergniaud
75640 Paris cedex 13
focom.dynapost@sfr.fr

DYNAPOST

Lettre d'information n°2

Aurons-nous les tickets restaurant en temps voulu ce mois-ci ???

Nous espérons que ce mois-ci, les tickets restaurant seront bien distribués en temps voulu et sur les bons sites d'affectation des salariés.

Beaucoup d'entre vous se sont plaints et ont passé un temps considérable à téléphoner au service ressources humaines au siège social pour réclamer leur dû.

Tous ont constaté que les tickets restaurant reçus sur les sites ne correspondaient pas aux salariés affectés sur celui-ci.

Les tickets restaurant ont fait des allers-retours entre le siège social et les sites, la direction n'a pas été capable de nous indiquer quand les salariés auraient leurs tickets restaurant !

C'est une grave erreur qui a pénalisé les salariés ! Ceux-ci n'auront pas pu se restaurer pendant plusieurs jours !

Elle en pense quoi la direction de cette situation, elle qui se dit irréprochable avec ses salariés ?

Informations CE :

- Beaucoup d'entre vous ne comprennent pas que les chèques-Vacances ne soient pas proposés par le comité d'entreprise, pourquoi ne pas instaurer cette demande majoritaire des salariés ?
- La rentrée scolaire est une étape importante pour les enfants mais aussi pour les parents, tant moralement que financièrement, nous réitérons notre demande de mise en place de bons d'achats « rentrée scolaire » rapidement.
- Tous les salariés veulent et doivent bénéficier de la prestation déjà en place « Chèques livres et disques », en effet, certains n'ont pas eu la chance de pouvoir être servis lors de la dernière offre du Comité d'Entreprise (cause soi-disant: rupture de stock). A quand les mêmes offres pour tous ?

Informations DP :

- Comme nous l'évoquions auparavant, la rentrée scolaire est une étape importante pour les parents, nous constatons que beaucoup de parents ne peuvent profiter de cette rentrée sans être contraint de prendre une journée de congé.
⇒ Nous proposons, afin que cette étape se passe le mieux possible, que la direction octroie des heures aux parents Dynapostiers le jour de la rentrée scolaire. D'autres possibilités existent ! Il suffit que la direction se mette autour de la table des négociations pour en discuter.
- Nous constatons que le Dynasite n'est pas à disposition sur tous les sites, dans de telles conditions comment les salariés sont ils informés de la vie de la société ?
- Nous ne trouvons sur aucun site une liste à jour avec les contacts des différentes institutions représentatives du personnel.
⇒ Nous demandons à la direction de s'assurer de l'affichage des noms et contacts des membres du CE, des membres des différentes commissions, des délégués du personnel, des membres du CHSCT, de la médecine du Travail, de l'Inspection du travail ainsi que des différents délégués et représentants syndicaux, comme le prévoit le code du travail. C'est une obligation !

Informations Syndicales :

- Les négociations, les accords, les plans d'actions ainsi que le suivi sur les risques psychosociaux, le stress au travail, la pénibilité, les seniors et la GPEC sont obligatoires mais ne semble pas être une priorité pour Dynapost. Encore une fois classé dans le rouge par le gouvernement, notre société elle ne se soucie guère de ces sujets là.
- Depuis plus de deux ans, nous demandons à la Direction de travailler avec les syndicats sérieusement et efficacement ainsi que de créer des groupes de travail sur ces sujets qui sont aujourd'hui des incontournables pour les employeurs, mais rien. Cela prouve l'intérêt que portent nos dirigeants sur les sujets importants d'actualité.
- Malgré nos demandes régulières sur l'augmentation de la prime d'ancienneté, La Direction ne répond pas.

FORCE OUVRIERE n'oublie pas les salariés pour que tous puissent partir en village vacances. A cet effet, nous avons signé une convention de partenariat avec AZUREVA pour que les Dynapostiers bénéficient d'une ristourne conséquente pour accéder à ces centres. Un autre partenariat a été contractualisé avec VAD COOP un organisme de vente à distance pour l'achat de mobilier, électroménager, ...
N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Si la direction persiste à pratiquer la politique de l'autruche, Force Ouvrière saisira l'inspection du travail et plus s'il le faut !

Direction, où est-tu ? M'entends-tu ? Mais que fais-tu ???